

menons contre les annonces trompeuses, campagne des plus fructueuses pourrais-je dire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Les députés des partis d'opposition se voient refuser l'occasion de faire des commentaires ou de réagir à l'égard de cette très importante déclaration de principe parce que le ministre refuse de faire une déclaration à la Chambre. C'est pourquoi je vais de nouveau poser ma question au ministre en termes précis: fera-t-il cette déclaration de principe à la Chambre afin de permettre aux députés de la commenter?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait cette déclaration et je ne crois pas que l'on devrait gaspiller le temps de la Chambre en la répétant. Si l'on juge approprié que je fasse une autre déclaration à propos des annonces trompeuses, je prendrai ce point en considération.

CHAMBRE DES COMMUNES

HÔTE DE MARQUE

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la Chambre me permettra-t-elle de lui signaler la présence à votre tribune de M. E. M. J. A. Sassen, commissaire de la Communauté économique européenne.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Basford: Monsieur le commissaire Sassen est chargé de faire appliquer les articles du traité de Rome portant sur les pratiques restrictives en affaires et nous sommes enchantés qu'il soit à Ottawa pour prendre part à de mutuels entretiens.

M. Baldwin: J'espère qu'il obtiendra de vous davantage que nous.

LES ANCIENS COMBATTANTS

DEMANDE DE MAJORATION DES PENSIONS ET ALLOCATIONS

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Affaires des anciens combattants. Comme je reçois des demandes nombreuses et fréquentes de mes mandants, la plus récente provenait d'un homme de 82 ans qui a combattu lors de la première guerre mondiale, sur le moment où l'on augmentera les pensions et les allocations aux anciens combattants comme le recommande le rapport Woods, quelle réponse dois-je donner à ceux

[L'hon. M. Basford.]

qui se ressentent durement de la hausse du coût de la vie?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, on a souvent répondu à cette question à la Chambre.

Mme MacInnis: Une question supplémentaire; le ministre peut-il nous dire vers quelle date à peu près se terminera la période d'attente?

L'hon. M. Dubé: Pas maintenant, monsieur l'Orateur.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question vient peut-être en supplément à celle posée au ministre des Affaires des anciens combattants, puisqu'elle a été reportée. Peut-il nous dire si la décision du cabinet de réduire de 500 millions de dollars les propositions du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social relatives à l'augmentation des allocations des économiquement faibles entraîne une réduction des pensions des anciens combattants et des mutilés de guerre?

L'hon. M. Dubé: Non, monsieur l'Orateur et, de toute façon, je ne peux faire aucun commentaire sur les discussions du cabinet.

L'HÔPITAL DE SAINT-JEAN—LES CONDITIONS DE REPRISE

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Par pure coïncidence, monsieur l'Orateur, ma question complémentaire s'adresse aussi au ministre des Affaires des anciens combattants. Il s'agit de la prise de possession de l'hôpital militaire de Saint-Jean et des déclarations contradictoires émanant du ministre et de son homologue du Nouveau-Brunswick. Le ministre peut-il nous dire si, à son avis, le contrat qui a été retardé peut être mis en vigueur, ou le contrat est arrivé à échéance et devra être négocié de nouveau?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Il n'y a pas d'hôpital militaire à Saint-Jean. C'est un hôpital pour anciens combattants et l'accord intervenu entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Nouveau-Brunswick a tout simplement été remis à plus tard.

M. Bell: En ce qui concerne la rectification que vient de faire le ministre, je suis heureux de l'entendre de sa bouche. C'est la première fois que je le vois montrer quelque intérêt pour les anciens combattants.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je présente mes excuses aux députés qui, apparemment, ont